
Dossier scolaire.

Numéro d'inventaire : 1999.01407 (1-2)

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Duval (Paul) (Elbeuf)

Imprimeur : Duval (Paul), Elbeuf

Date de création : 1960 (vers)

Description : Couverture cartonnée

Mesures : hauteur : 269 mm ; largeur : 212 mm

Notes : 2 dossiers vierges

Mots-clés : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 9

— 1 —

(1) LIAISON AVEC L'ÉCOLE MATERNELLE OU LA CLASSE ENFANTINE

Age de l'enfant à l'entrée dans cette école ou classe : _____ (années et mois)

Durée de la fréquentation effective : _____ (années et mois)

Adaptation et comportement de l'enfant : _____

Est-il gaucher ? _____

A la fin de cette formation préscolaire :

- quel en est le développement du langage ? _____

- quel est le degré de maturité pour l'acquisition de la lecture ? _____

Autres remarques importantes : _____

(2) INDICATIONS SUR L'ÉTAT PHYSIOLOGIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE

Date de naissance	Date de chaque examen ou notation				
Taille					
Poids					
Vision					
Audition					
I. - NIVEAU GÉNÉRAL DE VALEUR PHYSIQUE (Bon - Passable - Faible)					
II. - COMPORTEMENT DANS LES ACTIVITÉS PHYSIQUES					
1) Individuelles :					
audacieux, craintif, actif, nonchalant .					
2) Dans le groupe :					
effacement, initiative, émulation, esprit d'équipe					
III - OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES et, notamment, maladies et accidents ayant apporté une perturbation importante dans la scolarité :					

NOM de l'élève _____



NOTICE EXPLICATIVE

(à lire avec soin avant de rien écrire sur les pages du dossier)

ATTENTION : Ce dossier est CONFIDENTIEL ; chaque fonctionnaire qui le consulte est lié par le secret professionnel. En cas de changement d'école, le dossier doit suivre l'enfant mais il n'est pas remis à la famille.

COUVERTURE DU DOSSIER. Inscrire, au fur et à mesure, les écoles successivement fréquentées. Dater en précisant le mois lorsqu'il y a changement en cours d'année.

BAS DE CHAQUE PAGE DU DOSSIER. Inscrire le nom de l'élève, afin d'éviter toute perte ou erreur.

PAGE 1 DU DOSSIER :

- (1) Sera remplie par la directrice de l'école maternelle, ou l'institutrice de la classe enfantine
- (2) **Indications physiologiques.** A remplir par le médecin d'hygiène scolaire ou sur ses indications. Pour la **rubrique II**, l'instituteur choisira les épithètes convenables.

PAGE 2 : Pour tous ces renseignements, on pourra utiliser le questionnaire aux familles, encarté dans le livret. Quelques points appellent des explications :

- (1) **Composition de la famille.** Indiquer le sexe (G. ou F.) au-dessus du carreau ; inscrire dans le carreau les deux derniers chiffres de l'année de naissance : marquer d'une croix au crayon à mine rouge la place de l'élève lui-même.
- (4) **Comportement au sein de la famille.** Porter ici les indications intéressantes qu'aura pu fournir le questionnaire aux familles : enfant sensible, timide, docile ou indocile, difficile, coléreux, s'entendant bien ou mal avec ses frères et sœurs, occupations préférées à la maison, etc.
- (6) On notera ici, avec la date, les grands événements familiaux : deuils, accidents, séparation, remariage, changement de logement (en bien B. ; en mal M.), changement de profession (éventuellement B. ou M.).

PAGE 3 : A remplir s'il y a lieu par le psychologue scolaire qui aura fait subir les épreuves.

PAGE 4 : Cette page, **complétée chaque année**, donnera finalement une vue d'ensemble sur le comportement scolaire de l'élève et sur ses aptitudes générales.

Chaque colonne correspond à un cours ; en cas de redoublement, on portera les nouvelles indications en rouge.

I - **L'appréciation** se fait en inscrivant dans la colonne de chaque cours la lettre (A, B ou C) qui correspond pour chaque rubrique à l'une des indications proposées, chaque colonne verticale doit donc comporter sept lettres,

On pourra, dans certains cas, **souligner un adjectif pour marquer une nuance.**

REMARQUE IMPORTANTE : En utilisant les colonnes de la page 4, on n'oubliera pas que le jeune élève est un être en développement dont les années scolaires successives sont originales ; il y a des périodes d'arrêt, et aussi des périodes d'éclosion ; le jugement de l'année précédente ne doit jamais fausser votre appréciation.

